

Livret Scolaire Unique 1^{er} degré



Formation des directeurs - Jeudi 24 novembre 2016

Pierrick BOURNY - Conseiller pédagogique Education au Numérique

LE LSU

Le livret scolaire unique est une nouveauté de la rentrée 2016.

Cela constitue la dernière pièce à l'édifice de la **loi de Refondation**.

Le déploiement du livret scolaire unique doit permettre aux enseignants :

- de disposer de pistes pour permettre d'aider les élèves à définir et à améliorer leurs stratégies d'apprentissage,
- de prendre conscience de l'importance d'explicitier les attendus scolaires à l'ensemble des usagers et des partenaires,
- d'être accompagnés dans le changement des pratiques d'évaluation.

Ce qu'il contient	Ce qu'il est	Ce qu'il n'est pas
<p>Bilan périodique Recto : Suivi des acquis scolaires de l'élève avec les éléments du programme travaillés; acquisitions, progrès et difficultés éventuelles; positionnements par rapports aux objectifs d'apprentissage. Verso : Appréciation générale sur la progression de l'élève Parcours éducatifs Modalités d'accompagnement pédagogique spécifique Communication avec les familles</p> <p>Bilan de fin de cycles Maîtrise des composantes du socle Synthèse des acquis scolaires de l'élève</p> <p>Attestations obtenues</p>	<p>Une démarche pour accompagner l'histoire scolaire d'un jeune Un facilitateur des suivis des élèves Une approche systémique Une logique nouvelle de construction de parcours en cohérence Un rendu qualitatif du travail des élèves Une réflexion sur l'évaluation simple, lisible, positive Une synthèse : " Les attentes et objectifs pour une période donnée et la réalisation de ceux-ci".</p>	<p>Un catalogue d'actions Une approche parcellaire, une approche « <u>itemisée</u> » dans une logique LPC, une décomposition des attendus Un compte rendu exhaustif, un renseignement de toutes les cases Une stigmatisation et un enfermement Une appropriation uniquement technique de l'application Un examen de fin de cycle pour obtenir le socle.</p>

Repenser l'évaluation

Repenser l'évaluation comme une démarche au service des apprentissages des élèves.

Réflexion sur :

- **la démarche sous-jacente**
- **les éléments du programme**
- la progressivité établie sur l'ensemble du cycle
- **la périodicité et la fréquence des évaluations à conduire**

Deux problématiques

Comment faire en sorte que l'évaluation encourage tous les élèves, quel que soit leur niveau et leur environnement, à vouloir progresser et à développer toutes leurs potentialités ?

Comment faire en sorte que l'évaluation permette aux élèves, y compris à ceux qui sont les moins à l'aise, de se projeter de façon plus confiante dans leur futur parcours scolaire, au lieu qu'elle soit ressentie comme la formalisation précoce et définitive d'une prédestination ?

Ces deux problématiques ont été reprises sous la forme de 5 questions :

- Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?
- Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?
- Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?
- Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?
- Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?

Faire de l'évaluation une démarche

Une évaluation au service des apprentissages



L'évaluation du socle commun du cycle 2 au cycle 4 se fait en référence aux contenus des programmes d'enseignement et porte sur les huit composantes du socle via une échelle de quatre niveaux.

Les bilans de fin de cycles (2, 3 et 4) comprennent une évaluation du niveau de maîtrise des 8 composantes du socle commun :

- les 4 objectifs de connaissances et de compétences du 1^{er} domaine
- les 4 autres domaines



Pour renseigner les bilans de fin de cycles (2,3 et 4), une échelle de référence à 4 niveaux a été fixée nationalement. A titre, d'illustration, pour savoir ce que revêt un niveau de maîtrise satisfaisante, des descripteurs sont proposés :

Une échelle de référence à quatre niveaux

Fixée nationalement :

- échelon 1 « Maitrise insuffisante »
- échelon 2 « Maitrise fragile »
- échelon 3 « Maitrise satisfaisante »
- échelon 4 « Très bonne maitrise »

Affine l'évaluation
en sortant du acquis / non acquis

Donne des repères
quant à la situation exacte
des acquis scolaires

Peut favoriser le
développement de nouvelles
approches pédagogiques

Afin d'évaluer à chaque fin de cycle le niveau de maitrise

- de chacune des composantes du premier domaine
- de chacun des quatre autres domaines du socle commun

Programmes d'enseignement de cycles

Les objectifs généraux du livret scolaire unique visent à :

- mettre l'évaluation au service des apprentissages et des progrès des élèves,
- affiner la restitution des acquis scolaires,
- améliorer le suivi des élèves tout au long des cycles de la scolarité obligatoire.

Pré-requis :

- concevoir l'évaluation de manière intégrative. Les éléments du programme évalués permettront de renseigner le socle commun,
- concevoir l'évaluation sur l'ensemble du cycle.

Des programmes cohérents et progressifs , pour permettre l'acquisition du socle commun

Les contenus des programmes

- En fonction des grands champs disciplinaires
- En relation avec les domaines de formation constitutifs du socle commun
- Ecriture simultanée des programmes des trois cycles

Objectifs visés

- Cohérence avec les compétences définies par le socle
- Continuité des apprentissages recherchée
- Cohérence entre ce qui doit être appris au cours d'un cycle et la progressivité de ce qui doit être appris dans un domaine d'enseignement du début du cycle 2 à la fin du cycle 4

L'architecture des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire



Volet 1

Objectifs du cycle

- Les objectifs de formation

Volet 2

Contribution des enseignements aux 5 domaines du socle

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Volet 3

Contenus pour enseignements disciplinaires

- Les compétences travaillées
- Les attendus de fin de cycle
- Les connaissances et compétences associées
- Des exemples de situations et d'activités pour l'élève
- Des repères de progressivité
- Des pistes pour l'interdisciplinarité



Dans l'application en ligne LSU

Voici un extrait du bilan des acquis scolaires d'un élève dans l'application en ligne :

Extrait, Bilan des acquis scolaires de l'élève

 Académie GRENOBLE
Département ISERE
Circonscription IEN GRENOBLE 1
Ecole ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
Adresse 4 RUE HENRI DING
38000 Grenoble
Téléphone 0476463334
Courriel Ce.03827125@ac-grenoble.fr

Année scolaire 2015/2016
Elève AMOR Mélissa
Née le 11 avril 2009
Cycle / Niveau 2 / CP
Classe de 02 CP 2
Enseignant(e)(s) ANGÉLINI
Nombre de bilans dans l'année scolaire 3

Bilan des acquis scolaires de l'élève
Période 2 du 01 décembre 2015 au 11 mars 2016

Suivi des acquis scolaires de l'élève

Domaines d'enseignement	Principaux éléments du programme travaillés durant la période	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Positionnement Objectifs d'apprentissage			
			Non atteints	Partiellement atteints	Atteints	Dépassés

Saisie en ligne

Bilan des acquis scolaires de l'élève
Période 2 du 01 décembre 2015 au 11 mars 2016

Suivi des acquis scolaires de l'élève

Domaines d'enseignement	Principaux éléments du programme travaillés durant la période	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Positionnement Objectifs d'apprentissage			
			Non atteints	Partiellement atteints	Atteints	Dépassés
Français	Langage oral					
	Lecture et compréhension de l'écrit					
	Ecriture					
	Etude de la langue française					
Mathématiques	Nombres et calcul					
	Géométrie	<ul style="list-style-type: none">Travail sur le cercleConstruire quelques figures géométriques : le cercleDécrire et construire quelques figures géométriques				
	Grandeurs et mesures					
	Éducation physique et sportive					
	Comprendre l'oral					

Synthèse - directeur et professeur des écoles



Fiche technique DGESCO

Directeur et professeur des écoles

LIVRET SCOLAIRE UNIQUE DU CP A LA 3^e

L'évaluation des acquis scolaires des élèves vise à améliorer l'efficacité des apprentissages, elle permet aux professeurs d'aider les élèves à progresser et à rendre compte de leurs acquis, des progrès comme d'éventuelles difficultés rencontrées. Les modalités d'évaluation évoluent, privilégiant une évaluation constructive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves.

Pour améliorer le suivi des apprentissages, le livret scolaire de la scolarité obligatoire, mis en œuvre pour chaque élève de l'enseignement public ou privé sous contrat (décret du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège) permettra de rendre compte aux familles, aux élèves ainsi qu'aux équipes pédagogiques des années suivantes de l'essentiel de ce qu'il faut retenir du parcours scolaire de l'élève pour suivre de façon efficace ses acquis scolaires, et ce dans toutes leurs dimensions. Le livret rassemblera les différentes informations réglementaires suivantes (arrêté du 31 décembre 2015 fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège) :

- des bilans périodiques, qui remplacent dorénavant les précédents livrets des écoles et les bulletins trimestriels des collèges. Ces bilans renseignent sur :
 - les acquis, les progrès et difficultés éventuelles de l'élève, globalement et, de façon détaillée, dans les différents domaines d'enseignement, pour lesquels on précise les principaux éléments du programme travaillés et un positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage fixés pour la période :
 - à l'école : un positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage « non atteints », « partiellement atteints », « atteints » ou « dépassés » ;
 - au collège : soit un positionnement de l'élève avec une notation (au sens large du terme : une note, sur 20 ou référée à un autre repère, un niveau du cadre européen commun de référence pour les langues [CECRL], ou toute autre notation sous une forme alphanumérique), soit un positionnement au regard des objectifs d'apprentissage « non atteints », « partiellement atteints », « atteints » ou « dépassés », en continuité avec l'école élémentaire, soit tout autre positionnement respectant une échelle à quatre niveaux ;
 - les projets mis en place dans le cadre des parcours éducatifs et les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement pédagogique ;
 - au collège, les actions dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, les projets réalisés dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ainsi que des éléments d'appréciation portant sur la vie scolaire sont également mentionnés ;

CONNEXION au LSU

Dans le cadre de la scolarité obligatoire, le livret scolaire s'adresse à TOUS les élèves.

- La première étape est de vous connecter à l'application via, par exemple, ARENA avec votre IDENTIFIANT académique et votre mot de passe. Pour les enseignants, il n'y a pas besoin de clé OTP.



TUTORIELS VIDEO



02.Présentation des différents onglets.mp4



04.Paramétrage de l'option d'affichage du socle.mp4



06.Saisie collective d'éléments du programme travaillés.mp4



08.Saisie collective des acquis.mp4



10.Verrouillage d'un bilan.mp4



12.Consultation de l'historique des bilans.mp4



03.Paramétrage des périodes par classe.mp4



05.Synchronisation de la base élèves et du livret.mp4



07.Saisie individuelle des éléments du programme travaillés.mp4



09.Saisie collective des parcours éducatifs.mp4



11.Édition d'un bilan.mp4



13.Transfert inter académique.mp4

LSU Parents

Chers parents,

Dès cette présente rentrée, un « livret scolaire unique » rassemblera l'ensemble des éléments scolaires qui concernent votre enfant. C'est un support de communication particulièrement important entre l'école et les familles.

Ce livret scolaire est appelé « livret scolaire unique » car il s'agit d'un seul document qui couvre la scolarité obligatoire de l'école élémentaire et du collège (CP à la 3^{ème}). Il suivra votre enfant, même s'il change d'école. Ainsi, l'équipe pédagogique qui l'accueillera, pourra l'accompagner au mieux. Prochainement, vous pourrez y accéder en ligne.

(Version 1D) L'enseignant de votre enfant vous remettra, plusieurs fois dans l'année, le bilan des acquis scolaires. Ainsi, vous pourrez savoir où il se situe par rapport à ce qui attendu dans ses apprentissages scolaires.

(Version 2D) Vous disposerez, plusieurs fois dans l'année, du bilan des acquis scolaires de votre enfant. Ainsi, vous saurez où il se situe dans ses apprentissages scolaires. C'est également avec la plus grande attention que nous vous expliquerons le suivi du **brevet** avec les éléments qui relèvent du contrôle continu, du contrôle final et des enseignements de complément.

Ce livret se veut simple et accessible. N'hésitez pas à venir rencontrer l'enseignant/le professeur principal de votre enfant si vous avez besoin d'explications ou si vous souhaitez des conseils.

Le directeur, la directrice ...

Code wifi :

74A67 D5AE 331E 4F41 6FEF 6D5A 2